

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0021542

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5032** Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **ABDEL FADEL SAID** Date de naissance : **08/01/64**

Adresse : **11 LOT FLORIDA Rue 7 CALIFORNIE CASA**

Tél. : **0661.349400** Total des frais engagés : **-1082,60-** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur HAMID LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE CERVICO - FACIALE
19, av. Hassan II - 5^e étage
Tél. : 05 22 22 66 11 CASABLANCA

MUPRAS

09 OCT. 2019

Date de consultation : **26 AOUT 2019**

Nom et prénom du malade : **ABDEL FADEL SAID** Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Affection ORL**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA**

Le : **16 / 09 / 19**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
6. AOUT 2019	✓ 2 + 3		600	DOCTEUR HA. LOUIS CHIRURGE DENTISTE 0522.22.66.11. 3 ^e STEE CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL AHBASS Avenue Hassan II 10 Imm. des Hypothèques 29510 Agadir	26/ Aout/19	482,60 INP: 073001471

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

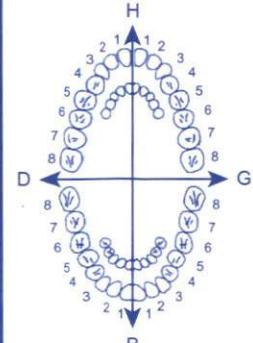
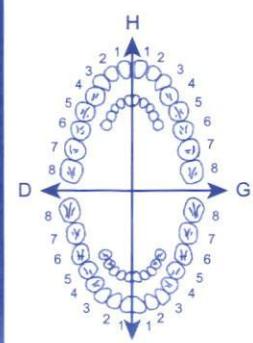
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est p

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hamid LOUNIS

Oto-Rhino-Laryngologie O.R.L et Chirurgie Cervico-Faciale
Spécialiste des Maladies
Nez-Gorge-Oreilles

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

19, Av. Hassan II (Face librairie des Ecoles)
Casablanca - Tél : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
Fax : 0522 22 71 24

الدكتور لونيس حميد

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف - الأذنين - الحنجرة

خريج كلية الطب بتولوز بفرنسا

مساعد سابق بمستشفيات باريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

19، شارع الحسن الثاني (أمام مكتبة المدارس)
الدار البيضاء - الهاتف : 0522 29 60 53 / 0522 22 66 11
فاكس : 0522 22 71 24

26 Aout 2019

Casablanca, le

AB DCL FADBL

Scener

Oricium

2 pte 3 x

19,30



LOT : M0533
EXP : NOV 2020
PPV : 19,30 DH

Avamys

MS



1 pte metro ed pte

120,00

Aereus



3 mois

صيدلية الْأَهْبَاس
PHARMACIE AL AHBASS
ABOUELLASS Amina
Avenue Hassan II 10 imm. des
Héros 23300 Casablanca

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 115,00 DH
ID : 626403
6 118001 142262

Piedrola

420

3 pte metro

3

2 pte metro 3

1

LOT : 151730
PER : 15-18
PPV : 42,00 DH

LOT : 065-1
PER : JUN 2020
PPV : 120 DH
5650

PPV: 168,70 DH
LOT: 611231
PER: 10/20

Augmentation
168,70 P. et 2h 18

Autoblooperlein

17,40 7h 2h

482,60



DOCTEUR HAMID LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE CERVICO - FACIALE
19, RUE HASSAN II - 5^e étage
Tél: 4522.2266.11 - CASABLANCA

19,40

AL AHBASS
AL AHBASS Amina
10 imm. des
FIRASS
Hassan II
24 J. 21 83

Docteur HAMID LOUNIS

Oto-Rhino-Laryngologie ORL et Chirurgie Cervico-Faciale
Spécialiste des Maladies
Nez-Gorge-Oreilles

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

19, Av. Hassan II (Face librairie des Ecoles)
Casablanca -Tél.: 022 22 66 11 / 022 29 60 53
Fax: 022 22 71 24

الدكتور لونيسيس حميد

اختصاصي في أمراض الأنف، الأذنين، الحنجرة.

خريج كلية الطب بتولوز بفرنسا

مساعد سابق بمستشفيات باريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

19، شارع الحسن الثاني (أمام مكتبة المدارس)

الدار البيضاء - الهاتف : 022 29 60 53 / 022 22 66 11

الفاكس : 022 22 71 24

26 AOUT 2019

Casablanca, le

Nom / Prenom : ABDULKADER Souca

COMPTE RENDU

Consultation ORL

K30 : Nasofibroscopie

K20 : Audiogramme

K10 : Impédance métrique

K10 : Lavage d'oreille

Autre :

Conclusion : *Plus cellule Hyperplasia*
Secretion purulent *DR*
Surdité modérée *proche DR*

Forfait : *600 DH (fixe et DR)*

Docteur HAMID LOUNIS

ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE

19, Av. Hassan II - 5^e étage

Tél. : 0522.22.66.11 - CASABLANCA